

RAPPORT COMMISSION SANTE SECURITE CONDITIONS DE TRAVAIL

**Lieu : Batiment/Centre Animation
/Poteau/Machine**

Metz – Bat 01 – W1A31 – secteur TTH – Grenailleuse 38 000 309

Précisez le nom du RG ou RU que vous avez averti :

Alexandre GUIDAT

Emetteur(s)

PETRY Philippe

Destinataires)

 Président & membres CSSCT – V. ROCH – I. GUILLAUMIN – B. LECOMTE –
L. LESTER – D.DOGAT – T.KEIME – A.GUIDAT – G.CLEMENT – S.SCHIRO

Remarques – Questions – Propositions	Décisions - Actions	Pilote(s)	Délai	Soldé
Les conditions de travaux des opérateurs sont largement dégradées par les fuites importantes de grenaille. Le remplissage est de 6 sacs alors qu'il n'est que de 2 en période normale. Une réparation serait prévue lors des vacances d'août. Le CSSCT demande que les travaux de réparation soient faits dans les meilleurs délais sans attendre les vacances d'août. Le CSSCT demande le surcout lié à ces fuites ?	L'engagement du moyen ne permet pas sa remise en état avant Août 2020. L'intervention nécessite de rendre le moyen disponible 1 semaine (Nettoyage complet nécessaire compris) Les fuites lorsqu'elles sont identifiées sont régulièrement colmatées. La grenaille est recyclée car elle est ensuite filtrée dans le moyen.	T KEIME	Septembre 2020	

Veuillez nous préciser sous 8 jours un délai de réalisation ainsi que le nom du pilote de chaque action
Etabli le

17/01/2020

Gamme (seul les membres de la CSSCT sont autorisés à émettre ce document) :
Destinataires : secrétaire CSSCT – Prévention du site – Hiérarchie rencontrée

- 1) transcrire vos remarques en précisant le lieu (bat – atelier (CA) – poteau – moyen), le nom du RG ou RU que vous avez averti, votre nom en tant qu'émetteur, le RG destinataire supposé et la date (champs indiqués par le symbole) et envoyer par mail au service prévention.
- 2) A réception, le service Prévention avec le secrétaire se chargera :
 - de compléter, si besoin, les destinataires et d'affecter au rapport un numéro de classement,
 - de le publier dans DocInfo,
 - de le transmettre au secrétaire CSSCT qui le communiquera au président, aux membres de la CSSCT et aux destinataires mentionnés pour prise en compte et suivi des actions définies.
 - de suivre les réponses et de clôturer le rapport en le diffusant aux destinataires précédemment cités en accord avec le secrétaire de la CSSCT